

**COMPTE RENDU - EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date d'affichage de la Convocation

23/01/2020

Date de la convocation

29/01/2020

L'an deux mil dix-sept, le vingt-neuf du mois de janvier, à 20h00.

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame JOSEPH Annie, Maire

Membres en exercice : 11

	Présents	Absent (e)	Procuration à
Mme JOSEPH Annie	X		
M. SÉRISÉ Bertrand	X		
M. FRATTINI Bruno	X		
M. ROBERT Guy-Michel		X	
Mme CARTIER Simone	X		
Mme CHAUSSIS Nathalie	X		
M. LE GOAZIOU Dominique		X	
Mme VIANA DE MENDONCA Céline	X		
M. CULLIN Patrice	X		
M. BIGOT Dominique	X		
Mme MUZY Véronique		X	

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20h05.

Membres présents:

8 Présents - 1 excusés - 2 absent.

Après appel nominal des présents, Madame le Maire constate que le quorum est atteint

Le conseil municipal conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales a élu Bertrand SÉRISÉ, secrétaire de séance.

Secrétaire de séance :

Ordre du Jour :

- 1. Approbation du conseil municipal du 13 décembre 2019**
- 2. Demande d'une subvention – Restaurations des patrimoines historiques (Eglise)**

3. **Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.GE.D.I.)**
 4. **Questions diverses**
-

1. **Approbation du conseil municipal du 13 décembre 2019**

Madame le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte rendu de la séance du 13 décembre 2019 qui a été distribué lors de la convocation.

Après en avoir délibéré, aucune remarque n'ayant été formulée sur le compte rendu, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres présents.

2. **Demande d'une subvention – Restaurations des patrimoines historiques (Eglise)**

Madame le Maire présente le dispositif 2020 – 2023 le dispositif « RESTAURATION DES PATRIMOINES HISTORIQUES 2020-2023 » élaboré par le Conseil Départemental, et permettant d'aider les communes à réaliser la restauration et la valorisation du patrimoine historique yvelinois qu'il soit architectural, mobilier, ou documentaire.

Madame le maire rappelle conformément au règlement du dispositif « RESTAURATION DES PATRIMOINES HISTORIQUES 2020-2023 » au taux de 65 % dans la limite du montant de la dépense subventionnable autorisée, soit 130 769,00 €. Soit un montant de subvention 85 000,00 €

Madame le Maire présente le dossier qui sera transmis pour la demande de subvention soit un montant HT de 38 702.16€ soit un TTC de 46 442.59€

Madame le Maire dit que la commune peut demander une subvention de 25 156€

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, le conseil municipal décide de demander la subvention et d'attendre la notification avant tout commencement de travaux sur l'édifice.

3. **Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.GE.D.I.)**

Madame le Maire rappelle que le syndicat mixte A.GE.D.I. a été constitué par arrêté préfectoral le 22 janvier 1998. Les statuts ont ensuite été modifiés par un arrêté du 16 juin 2011 qui a entériné la transformation du syndicat mixte en syndicat intercommunal ayant pour objet la mutualisation des services informatiques, télématiques et prestations de services portant sur la mise en œuvre des nouvelles technologies et d'accompagnement des collectivités membres dans le fonctionnement et le développement de leur système d'information (NTIC).

Le syndicat a décidé, à la demande de l'administration, de revoir ses statuts. Il est décidé d'adapter la forme juridique aux besoins en passant de syndicat mixte fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et de modifier l'objet du syndicat (article 3).

Après approbation des statuts par le comité syndical lors de la séance du 4 décembre 2019, le Syndicat A.GE.D.I. sollicite ses membres afin de délibérer sur le projet de modification statutaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.G.E.D.I., joint en annexe,
- APPROUVE le passage de syndicat mixte fermé en Syndicat Mixte Ouvert,
- APPROUVE la modification de l'objet du syndicat,
- AUTORISE Monsieur Maire, à effectuer les démarches nécessaires pour valider les nouveaux statuts du Syndicat informatique A.G.E.D.I.









4. **Questions diverses** : Aucune question diverse n'a été posée.

Madame clos la séance à 20h20

LISTE DE PRESENCE

Réunion du 29/01/2020

Date de la convocation: 29/01/2020

NOM	FONCTION	SIGNATURE
CARTIER Simone	Conseillère Municipale	
CHAUSSIS Nathalie	Conseillère Municipale	
FRATTINI Bruno	Adjoint Au Maire	
JOSEPH Annie	Maire	
LE GOAZIOU Dominique	Conseiller Municipal	Absent
SÉRISÉ Bertrand	Adjointe Au Maire	
BIGOT Dominique	Conseiller Municipal	
CULLIN Patrice	Conseiller Municipal	
MUZY Véronique	Conseillère Municipale	Absente
VIANA DE MENDONCA Céline	Conseillère Municipale	
ROBERT Guy-Michel	Adjointe Au Maire	Excusé

Elu secrétaire de séance : Bertrand SÉRISÉ